



## Ordonnance de télécom CRTC 2005-243

Ottawa, le 23 juin 2005

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes de révisions tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées immédiatement.

<b>Requérante</b>	<b>Avis de modification tarifaire</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
North Renfrew Telephone Company Limited	28	le 7 juin 2005	le 1 <sup>er</sup> juillet 2005
TELUS Communications Inc.	550	le 14 juin 2005	le 29 juin 2005

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*